

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 04 mai 2023 à 18 heures -

**Présents** : Monsieur OUVRY Jean-François, Maire, Mesdames et Messieurs AUGER Grégoire, CORCEL Valérie, GORGIBUS Benjamin, TORRES Virginie, CALTERO Claude, LE PAIH Martine, Adjoint

Mesdames et Messieurs LEBOIS Jean-Claude, CORUBLE Martine, FINTRINI Martine, BRETTE Lydie, BERTRAND Jacques, LEPREUX Alain, DESERT Claire, GOUJON Sophie, OMER Matthieu, CHAUFFOUR Aurélie, POULET Gérard, CHICOT Sophie, DUJARDIN Isabelle, JOUOT Cassandre, MASCRÉ Françoise, DISTANTE Raphaël, Conseillers Municipaux

**Absent excusé** : M. POLINSKI Luc (pouvoir à Mme BRETTE), M. SAUVAGEOT Anthony (pouvoir à M. GORGIBUS), Mme POURCHAUX Déborah (pouvoir à Mme DUJARDIN), M. CABIN Philippe

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. LEBOIS Jean-Claude a été élu secrétaire de séance.

\*\*\*

M. OUVRY souhaite la bienvenue à M. BAZILLE, Vice-Président du Département de Seine-Maritime, et Mme LE GUILLOU, Directrice adjointe des Ports Départementaux.

M. BAZILLE et Mme LE GUILLOU présentent aux membres du conseil municipal le projet d'évolution de la gouvernance du port intercommunal de Saint Valery en Caux, en cohérence avec l'ensemble des ports gérés par le futur Syndicat Départemental.

Des échanges interviennent avec les conseillers municipaux.

M. le Maire apprécie l'ambition de ce projet et y voit une opportunité pour le port de Saint Valery en Caux.

### **Communication des décisions prises par le Maire**

M. OUVRY précise que les décisions n° 2023/014 et 2023/015 seront applicables à compter de 2024.

### **Compte-rendu des délibérations du conseil municipal – Séance du 06 avril 2023**

*Adopté à l'unanimité.*

### **Procès-verbal du conseil municipal – Séance du 06 avril 2023**

Mme JOUOT signale une faute, page 3, au paragraphe « Reprise anticipée des résultats – BP 2022 » : corriger « verser » par « versé ».

M. OUVRY précise qu'afin de se mettre en conformité avec la législation, les procès-verbaux des conseils municipaux seront désormais publiés sur le site de la ville après leur adoption en conseil municipal.

### **Compte-rendu de la commission « Culture » - Séance du 28 mars 2023 – Rapporteur Mme CORCEL**

M. LEPREUX demande s'il y a une occasion particulière pour l'exposition Bourvil.

Mme CORCEL répond qu'il n'y en a pas, la commune a été sollicitée par le fils de l'acteur pour accueillir cette exposition.

*Le conseil municipal donne acte du compte-rendu de la commission.*

### **Opération « Lire à la Plage 2023 » - Convention avec le Département de Seine-Maritime**

*Adopté à l'unanimité*

### **Entretien des espaces verts du C.I.S. de Saint Valery en Caux – Convention avec le SDIS 76**

M. DISTANTE demande la taille de la surface entretenue et sur quelle base est calculée le tarif appliqué.

M. CALTERO répond que les espaces verts représentent 3 460 m<sup>2</sup> et le tarif a été estimé par le Responsable Espaces Verts en fonction du temps passé.

M. DISTANTE demande qui entretient les espaces verts de l'Ecole Départementale.  
M. CALTERO répond qu'il s'agit d'un prestataire privé, en contrat avec le Département.  
Mme JOUOT remarque le terme « mauvaises herbes » dans la convention et souligne qu'il conviendrait de faire évoluer la rédaction des documents administratifs.

**Adopté à l'unanimité**

### **« Petites Villes de Demain » / SDIE – Demande de subvention auprès du Département de Seine-Maritime**

Mme JOUOT demande si sur les 15 000 € de reste à charge de la Ville, la TVA sera récupérable par le biais du FCTVA.

M. le Directeur des Services répond par l'affirmative car il s'agit d'un investissement.

Mme JOUOT s'étonne du maintien des 4 écoles dans le plan de financement.

M. le Maire confirme que ce chiffre sera actualisé à 2 écoles.

**Adopté à l'unanimité**

### **Questions diverses**

♦ M. OUVRY informe qu'il a eu rendez-vous en sous-préfecture pour appuyer le dossier de demande de subvention pour les travaux de rénovation de la Gendarmerie et annonce que ce dossier sera subventionné au minimum à 40 % du hors taxes (sans les aléas). La CCCA subventionnera 36 % du reste à charge.

Il ajoute qu'il a également rencontré les maires des communes voisines qui bénéficient de la Gendarmerie, pour leur présenter le dossier et annonce qu'il a reçu un accueil favorable.

♦ M. OUVRY fait part de changements au sein du personnel communal, à savoir le mi-temps pour convenance personnelle d'un agent du service floriculture ainsi que la mise à disposition à mi-temps d'un agent du service urbanisme au CCAS pour remplacer l'agent qui a fait une demande de mise en disponibilité.

M. OUVRY informe qu'un point sur la réorganisation des services techniques ainsi que la Maison Henri IV sera mis à l'ordre du jour du prochain C.S.T.

♦ M. DISTANTE évoque le quai de la batellerie et demande si la CCCA envisage une nouvelle réunion d'informations.

M. OUVRY explique que les problèmes sont plus importants que ceux diagnostiqués au départ, le bureau d'études revoit le programme de travaux qui dépassera le million d'euros et nécessitera un appel d'offres européen.

Il annonce qu'un communiqué de presse sera publié la semaine prochaine, dont le conseil municipal aura la primeur.

♦ M. DISTANTE rappelle qu'il a demandé à plusieurs reprises un organigramme du personnel municipal.

M. le Directeur des Services répond que la nouvelle version lui sera prochainement transmise.

♦ M. DISTANTE signale que les avaloirs de certaines rues sont remplis de terre et d'herbe et que le poteau blanc n'est toujours pas posé à proximité de l'épicerie de la place de la Croix.

M. CALTERO va en refaire la demande auprès de la CCCA.

M. DISTANTE souligne également que le STOP du parking de l'Hôtel du Casino est plié.

♦ Mme CHICOT propose l'installation, quai de la batellerie, de jardinières à la place des barrières, pour un rendu plus esthétique.

M. OUVRY va se renseigner pour voir ce qui peut être fait. La mise en sécurité des piétons en est la justification actuelle.

♦ Mme CHICOT demande des nouvelles sur le devenir de la maison de l'environnement marin.

Il lui est répondu qu'un bail commercial, à l'année, a été conclu avec un restaurant pour animer le front de mer.

♦ Mme MASCRE demande ce qu'il advient du camping de la Falaise d'Amont.

M. OUVRY explique qu'il s'agit d'une propriété privée, qu'il a rencontré les propriétaires l'an dernier. Le projet est toujours au point mort, il va demander un nouveau rendez-vous pour en parler.

♦ Mme DUJARDIN déclare avoir été sollicitée par un habitant de la Villa Saint Parre qui désire savoir de qui dépend l'entretien du talus et des arbres à proximité de la R.A, s'il s'agit du bailleur ou de la commune.

M. OUVRY répond que la sente qui descend vers le Rayon Vert fait partie du domaine privé de la commune et qu'il va communiquer la demande d'entretien à M. CABIN.

♦ Mme DUJARDIN souhaite des informations sur les baleines échouées et savoir si des éléments concrets sont communiqués sur les prélèvements qui ont pu être effectués.

M. OUVRY explique que la petite baleine a été amenée à l'équarrissage et qu'aucun prélèvement n'a été réalisé. La grande baleine est actuellement échouée sur la commune de Veules les Roses, sous la falaise. L'information reçue par le Maire de la commune est qu'elle a été équipée d'une balise GPS et sanglée dans l'éventualité qu'elle reparte avec une prochaine marée.

Mme DUJARDIN souligne le problème environnemental et les conséquences pour le littoral.

M. POULET évoque les conséquences sur la qualité des eaux de baignade de St Valery et Veules les Roses.

M. OUVRY informe que les services de la Préfecture envisagent son découpage si la baleine ne repart pas avec la marée.

Mme DUJARDIN déclare que cette situation est inquiétante et qu'il est nécessaire d'avoir des informations sur ce qui va arriver.

♦ Mme JOUOT demande des informations sur le contentieux CICLOP.

M. le Directeur des Services répond qu'un accord sur une convention est en cours de finalisation et l'information sera donnée lors d'un prochain conseil municipal.

♦ Mme JOUOT demande si le compte administratif de la ville sera présenté au prochain conseil du 29 juin.

M. OUVRY répond qu'il figurera à l'ordre du jour ainsi que le compte de gestion et la présentation de l'ORT.

♦ Mme JOUOT remarque que les rapports de la DSP du Casino et du camping n'ont pas été présentés en conseil municipal.

M. le Directeur des Services explique qu'il est en contact avec le délégataire du camping pour fixer une date de présentation en commission avant le passage en conseil municipal.

♦ M. GORGIBUS communique les informations suivantes :

- Le 17 mai : dans le cadre de la journée inter-générationnelle cérémonie au monument de la 51<sup>ème</sup> Highland Division, en présence d'une centaine de personnes,
- Le 24 mai : « Educap city » : journée de parcours citoyen pour les jeunes, environ 200 enfants y participeront, les vainqueurs seront invités à la Tour Eiffel et à l'Arc de Triomphe,
- Le 25 mai, colloque sport/santé dans la salle de cinéma du casino en présence du docteur BENHAMMOUDA,
- Du 8 au 12 juin, commémoration de la bataille de Juin 40, cérémonie le 10/06 à 15 h à St Valery.

♦ M. DISTANTE annonce que l'amicale du 10<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs sera dans la commune le 10 juin matin.

♦ M. GORGIBUS annonce qu'une convention sera conclue avec la CCCA, relative au parcours de mémoire et à la gestion du blockhaus Falaise d'Amont.

♦ M. OUVRY invite les membres du conseil municipal au lancement de « l'Espace Projet » dans le cadre de Petites Villes de Demain, le 10 mai à la Médiathèque.

Monsieur le Maire lève la séance à 20 h 15.

Le Maire,

Jean-François OUVRY